



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

**Procès-Verbal de validation**

Consultation par voie électronique du 05.03.2021  
des membres du Comité directeur

**Avenant modifié CSO Poneys au règlement FFE 2021  
Annule et remplace celui du 8.02.2021**

Dans le cadre de la validation, par le Comité directeur, des règlements de la F.F.E, les membres du Comité directeur ont été amenés à se prononcer, par vote électronique, sur l'avenant modifié CSO Poneys 2021 porté à leur connaissance par le Président, par courriel du 05.03.2021.

**L'avenant modifié CSO Poneys au règlement FFE 2021 tel qu'annexé au présent procès-verbal a été validé à la majorité des voix par les membres du Comité directeur.**

**Ont voté pour : 9 voix**

*Mesdames Valérie GENTIEN, Odile KOMORNICKI, Céline LASBLEIZ, Sarah PELLETIER, Dominique ROESNER,  
Messieurs Vincent FARDEAU, Jean-Luc BADDA DE POSDASALVA, Jean-Michel CARRE, Jean-François MEYER.*

**A voté contre** : -

**S'est abstenu** : -

**N'ont pas répondu** : 2 voix

*Messieurs Bruno D'ARCANGELO et Renaud DEJEAN.*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, la Secrétaire générale, et la Présidente de la Commission Secrétariat Général et Administration.

Marie Pierre CHAVANEL  
Présidente  
Commission Secrétariat Général  
et Administration

Sarah PELLETIER  
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU  
Président

## **Avenant au Règlement CSO Poney FFE 2021**

### **Championnat Provincial CSO Sud et Nord**

### **Championnat Territorial de Nouvelle-Calédonie CSO**

Les concours de Saut d'Obstacles en Nouvelle-Calédonie sont soumis au règlement 2021 de la FFE, s'y référer pour toute participation des cavaliers ou des chevaux.

**Au calendrier 2021 sont prévus les championnats suivants :**

- **CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD :**
  - **6 Concours CSO PONEY**, dont tous les résultats seront pris en compte pour le Championnat Provincial Sud
  - **6 Concours de 2 jours CSO AMATEUR**, dont tous les résultats seront pris en compte pour le Championnat Provincial Sud
  - **7 Concours CSO CLUB**, dont tous les résultats seront pris en compte pour le Championnat Provincial Sud
  
- **CHAMPIONNAT PROVINCIAL NORD :**

Voir les avenants Nord

- **CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALEDONIE :**

Un concours en 2 Manches pour chaque DIVISION sauf Amateur Elite, Amateur 1 qui auront 2 épreuves, en cas d'égalité à l'issue des 3 manches, le temps de la première manche départagera les exæquos.

- **NIVEAU DES EPREUVES ET PROGRAMME TYPE :**

### **Concours PONEY Province Sud:**

Obligation d'organiser dans la même journée :

- 1) Poney A2 A/B (30cm )
- 2) Poney A2 C/D (30cm)
- 2) Poney A Elite (50 cm)
- 3) Poney 4 (60cm)
- 4) Poney 3 (70cm)

- 6) Poney 2 (80 cm)
- 5) plus choix des épreuves spéciales et préparatoires

Pour les poneys A2, 1er concours 3 obstacles, 2eme concours 4 obstacles, ..etc. En Poney A2 pas de chronomètre toute l'année. En poney 2, à partir du second concours utilisé le barème A à temps différé.

Pour les niveaux

- Poney A2, barème sans chrono les 4 premiers concours,
- Poney A Elite A/B/C/D, barème A sans chrono les 3 premiers concours,
- Poney 4, barème A sans chrono les 2 premiers concours,
- Poney 3, barème A sans chrono les 2 premiers concours,
- Poney 2, Barème club sans chrono le 1er concours. .

Barème autorisé :

A sans chrono, temps différé, , barème club, au temps optimum.

Barème interdit :

Barrage immédiat, super dix, simple dix, barème C.

**-Pour les Championnats Provinciaux, le coefficient appliqué est celui de la FFE selon que l'épreuve soit une vitesse (coeff. 0,25) ou un grand prix (coeff. 1)**

**-En épreuves As poney Elite, Amateur2,1, Elite Enseignant 2,1, Elite, Pro, un même poney/cheval ne peut concourir qu'une seule fois dans la même épreuve.**

**En AS poney Elite, enseignant, Pro, un même couple ne peut participer qu'à un seul grand prix par jour.**

**Les chevaux/poneys de 4 ans ne peuvent courir qu'une seule fois par jour. Les chevaux/poneys de 5 ans : max 2 épreuves par jour, 3 épreuves par concours.**

**Les Eperons sont strictement interdit dans les epreuves Poney A !**

- **PARTICIPATION ET ACCES :**

**Conditions de qualification :**

Tous les cavaliers devront être titulaires de la licence compétition Club FFE de l'année en cours.

Tous les Poneys seront engagés avec N°SIRE ou UPRA Equine NC.

Tous les poneys devront être toisés avant leur premier concours par un agent de l'UPRA Equine.

Engagement 1500 CFP pour chaque inscription cavalier ou cheval, 2500 CFP pour un engagement TERRAIN.

**Harnachement-Embouchures-Tenue :** se référer au Règlement CSO FFE 2021

- **QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE NC**

### **Championnat Provincial Sud PONEYS**

Chaque NIVEAU d'épreuve fera l'objet d'un classement sur l'année, **n'y sont pas inclus les points obtenus lors du Championnat territorial de Nouvelle Calédonie.**

**Les cavaliers** seront classés dans les épreuves PONEYS, dans un seul NIVEAU d'épreuves comptant pour le Championnat Provincial sud, sera le champion provincial sud de l'année dans cette catégorie.

- **LE CHAMPIONNAT DE NOUVELLE CALEDONIE :**

- **Accès et participation au Championnat Territorial :**

Il est accepté une participation par cavalier et par couple, le poney peut doubler ou plus en accord avec le Règlement FFE 2020.

## **CHAMPIONNAT CSO DE NOUVELLE-CALEDONIE 2021**

### **Niveaux**

Club 4	Amateur 3	Poney A2
Club 3	Amateur Major	Poney A Elite
Club Adulte	Amateur 2	Poney 4
Club 2	Amateur 1	Poney 3
Club 1	Amateur Elite	Poney 2

### **Participation**

Pour participer au Championnat de Nouvelle Calédonie, les concurrents doivent attester de 2 épreuves **TERMINEES** dans le niveau avant le Championnat Territorial, même si 1 ou plusieurs manches du Championnat Provincial sont reportées ou annulées.

**Les concurrents ne peuvent participer qu'à un seul Championnat.**

- **RECOMPENSES :**

Les 3 premiers du Championnat Provincial Sud de l'année dans chaque catégorie, seront récompensés.

Les 3 premiers du Championnat Territorial dans chaque catégorie, seront récompensés.

- **EPREUVES HORS CHAMPIONNAT DITES « GRAND PRIX » :**

Pour rappel, ces épreuves devront respectées le Règlement de FFE 2021. Si des règlements spécifiques à ces épreuves sont fournis par les organisateurs, ils ne peuvent être que plus restrictifs que celui de la FFE 2021.

De même, les officiels de compétitions de ces épreuves devront avoir le niveau de qualifications requis pour officier lors de ces manifestations.

Le prix des engagements de ces épreuves est libre et fixé par l'organisateur. Il devra figurer sur le programme de la compétition ainsi que le montant ou la nature des récompenses.

**Tenue – Harnachement** : même si ces épreuves sont ouvertes à plusieurs catégories, la tenue et le harnachement obligatoires sont définis par la hauteur de l'épreuve, **si égal ou supérieur à 95 cm, tenue et harnachement amateur obligatoire. Voir règlement FFE 2021.**